



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Le Fonds en fiducie FIC publie son rapport d'audit et son rapport annuel  
et présente des exemples de réussite**

(OTTAWA, ONT. – le 19 septembre 2017) – Le Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC) a publié son rapport d'audit 2016-2017 et son rapport annuel 2016-2017. Dans ce dernier, il décrit les activités réalisées l'an dernier, y compris des exemples de réussite d'étudiants ayant reçu un financement, et mentionne des faits et des chiffres concernant son travail passionnant et constructif.

« L'année écoulée s'est avérée très accomplie, car l'organisation du Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada a continué d'évoluer et de se développer », a déclaré Nicole Callihoo, directrice exécutive du Fonds en fiducie FIC. « Le rapport annuel donne un aperçu des activités réalisées au cours de l'année, ainsi que du travail qu'il reste à faire. Nos réalisations et nos décisions en matière de financement sont indispensables pour accomplir notre vision et notre mission. Nous demeurons centrés sur notre objectif, à savoir de s'assurer que les anciens élèves des pensionnats indiens, leurs familles et tous les membres des Premières Nations et les Métis puissent bénéficier d'un appui pour leurs projets d'éducation pendant de nombreuses années. »

L'an dernier le Fonds en fiducie FIC a été en mesure d'investir dans divers programmes d'éducation communautaires et de contribuer aux études et au développement personnel de membres des Premières Nations et des Métis. Il s'agissait d'études universitaires ou collégiales, de formations professionnelles ou de formations et programmes axés sur la préservation, la réappropriation ou l'étude approfondie de l'histoire, des cultures et des langues des Premières Nations et des Métis.

En 2016-2017, le Fonds en fiducie FIC a accordé un appui financier à 1 219 particuliers et a approuvé et accordé 287 allocations pour des activités du domaine de l'apprentissage culturel et linguistique, 271 bourses d'entretien et 661 bourses d'études, par exemple des études postsecondaires.

Faits marquants de 2016-2017

- Appui accordé à 1 070 survivants des pensionnats indiens pour la réalisation d'objectifs en matière d'éducation
- Appui accordé à 661 étudiants de niveau postsecondaire
- Approbation de 7,1 millions de dollars pour des activités éducatives de particuliers
- Approbation de 1,29 million de dollars pour l'apprentissage culturel et linguistique de particuliers
- Approbation de 5,07 millions de dollars pour les activités de financement d'organisations

Le rapport annuel mentionne les particuliers et les groupes de chaque région qui ont reçu un appui financier du Fonds en fiducie FIC pour poursuivre des études, parfaire des connaissances ou promouvoir des programmes d'éducation et de guérison. Les exemples de réussite de groupes portent sur la mise en place de programmes linguistiques, culturels et de guérison dans des communautés, qui ont réuni des jeunes, des adultes et des survivants des pensionnats indiens. Ces programmes soutenus par le Fonds en fiducie FIC consistaient à enseigner des traditions culturelles et cérémonielles dans le cadre d'activités et de camps culturels organisés dans la nature.

Le Fonds en fiducie FIC alloue des fonds conformément à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens de 2007, la plus importante convention de règlement de l'histoire du Canada. Celle-ci a accordé une indemnisation aux survivants des pensionnats indiens en raison des expériences qu'ils ont vécues dans ces établissements. Des fonds sont mis à la disposition des citoyens, des gouvernements et des organismes métis et des Premières Nations dans le cadre d'un processus de présentation de demandes concurrentiel.

Les demandeurs doivent suivre un processus rigoureux et respecter des règles et des lignes directrices qui garantissent la pertinence, la responsabilisation et la transparence.

-30-

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Nicole Callihoo, M.A.P.

Directrice exécutive, Fonds en fiducie FIC

1-888-268-0520, poste 238

[ncallihoo@nibtrust.ca](mailto:ncallihoo@nibtrust.ca)